

PARCOURSUP 2019

REUNION D'INFORMATION A
DESTINATION DES PARENTS
ET DES ELEVES DU LYCEE
GEORGES DE LA TOUR

Le 1^{er} février 2019

Comment créer son dossier Parcoursup?
Du 22 janvier au 14 mars minuit

➤ Il faut son identifiant
INE + mail élève et
parents+ télécharger
l'application

➤ Formuler de 1 à 10

Qu'est- ce qu'un vœu multiple?

➤ Le vœu multiple permet de décliner un vœu de formation en **plusieurs sous vœux = plusieurs établissements**

➤ tout en comptant pour un seul vœu,

➤ et sans les classer

➔ Au total, le lycéen peut donc formuler :

➤ de 1 à 10 vœux (qu'il s'agisse de vœux multiples ou non) ;

➤ 10 sous vœux possibles maximum par formation sauf école d'ingénieur, de commerce, du social et IFSI

Ex de vœux multiples

Arnaud demande le BTS « Métiers de la chimie » dans 7 établissements

→ ces demandes comptent pour 1 vœu et 7 sous-vœux quelle que soit leur localisation

Chloé demande la CPGE « MPSI » dans 3 établissements

- Lycée A à Paris sans internat
- Lycée B à Paris sans internat
- Lycée C à Marseille avec internat et sans internat

→ ces demandes comptent pour 1 vœu et 3 sous-vœux quelle que soit leur localisation

Paul demande la licence mention « Droit » dans la région X dans 2 établissements

- Université A
- Université B

→ Dans le décompte total de Paul, ces demandes comptent pour 1 vœu et 2 sous-vœux

Cas particuliers : écoles d'ingénieur, de commerce, du social, IFSI :

Elles peuvent se regrouper par **réseaux** d'établissements pour recruter leurs futurs étudiants à partir d'un concours commun.

- Le lycéen qui demande ce type d'école formule **un vœu multiple**
- Chaque école du réseau correspond à un sous-vœu
→ Le nombre de ces sous-vœux n'est **pas limité** et n'est **pas compté** dans les 20 autorisées

Comment consolider et rédiger son « projet de formation motivé »

- Consulter les « caractéristiques » sur Parcoursup: contenus des enseignements, taux de réussite, poursuites d'études, débouchés, indicateurs d'insertion, ... = pourquoi JE souhaite cette formation ... et les « attendus » = MES atouts pour y réussir: connaissances, série de bac, expériences extrascolaires, qualités et compétences,... démarches
- S'aider des recommandations du 1er conseil de classe
- Profiter des entretiens-conseils PP et PsyEN-COP au lycée ou en CIO pour faire le point sur ses projets et affiner ses connaissances
- Aller aux Journées Portes Ouvertes , à UJALU
- Consulter www.terminales2018-2019.fr , univ-lorraine.fr , onisep.fr, les MOOC, plateforme Inspire...

Comment compléter son dossier et confirmer ses vœux (jusqu'au 3 avril)

- Pour que les vœux saisis deviennent définitifs ,il faut ;
 - **COMPLÉTER le dossier pour chaque vœu** : saisie du projet de formation motivé, document(s) à joindre via la plateforme. Un vœu incomplet ne peut pas être confirmé.
 - **CONFIRMER** ses vœux. Un **VOËU** non confirmé n'est pas pris en compte.
- Date limite de confirmation des vœux : **03 AVRIL**
 - **si un vœu n'est pas confirmé au 03 Avril, il est supprimé**

Qu'est- ce que la Fiche Avenir?

- **A partir du 4 avril**, la « fiche Avenir » est transmise par le lycée
- Elle comporte :
 - les notes de l'élève (moyennes de terminale, appréciation des professeurs par discipline, positionnement dans la classe)
 - +
 - l'appréciation complémentaire du professeur principal
 - +
 - l'avis du chef d'établissement (cohérence vœu / motivation, capacité à réussir)
- La fiche Avenir est consultable par les élèves et leurs familles à partir du 15 mai

Comment se passe la sélection des candidatures?

Les dossiers et les projets des lycéens sont étudiés par les établissements d'enseignement supérieur du **4 avril au 10 mai** en se basant sur :

- la fiche Avenir transmise par le lycée (résultats, positionnement et appréciation dans chaque matière, éléments d'appréciation du professeur principal et avis du chef d'établissement)
- le projet de formation motivé par l'élève (remplace la lettre de motivation)
- les notes de 1ère et terminale, les notes aux épreuves anticipées du bac

Comment se passe la phase d'admission?

A partir du 15 MAI et si besoin jusqu'au 19 juillet

le lycéen **reçoit des propositions en continu** pour chaque vœu.

Quand une proposition arrive, **une alerte est envoyée** :

- sur son portable par **SMS** et via **l'application Parcoursup** préalablement téléchargée
- dans sa **messagerie personnelle**

Quelles sont les réponses que l'on peut obtenir?

Pour une formation sélective (CPGE, BTS, DUT, écoles..) :

- Oui
- En attente d'une place
- Non

Pour une formation non sélective (Licence):

- Oui
- Oui-si = **oui si j'accepte le parcours de formation personnalisé proposé** (remise à niveau, cursus + long,...)
- En attente d'une place, pour les L en tension

ATTENTION aux délais pour accepter une proposition d'admission (ou y renoncer):

- 5 jours entre le 15 et le 19 mai (J+4)
- 3 jours à partir du 20 mai (J+2)
- **Nouveauté:** le rang dans la liste d'attente est affiché ainsi que le rang du dernier appelé 2018 (quand il est connu)

Comment répondre aux propositions reçues?

CAS DE FIGURE N°1

Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission (oui ou oui-si):

- ✓il accepte la proposition (ou y renonce)
- ✓il maintient , s'il le souhaite , tout ou partie de ses autres vœux en attente.

Attention, le maintien doit être saisi.

⇒il consulte les modalités d'inscription administrative de la formation acceptée

CAS DE FIGURE N°2

Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission (oui ou oui-si):

- ✓il doit accepter une seule proposition parmi celles-ci

L'exemple de Charlotte

Charlotte a fait 8 vœux, tous confirmés.

Vœux de Charlotte

15 mai : propositions des établissements

15 mai : réponses de Charlotte

CPGE « A »

OUI (proposition d'admission)
Réponse avant le 19 mai

Renonce

BTS « B »

En attente d'une place

Maintient

Licence « C »

OUI - SI (proposition d'admission)
Réponse avant le 19 mai

Renonce

CPGE « D »

NON

Licence « E »

OUI - SI (proposition d'admission)
Réponse avant le 19 mai

Renonce

DUT « F »

OUI (proposition d'admission)
Réponse avant le 19 mai

Accepte

DUT « G »

En attente d'une place

Maintient

CPGE « H »

En attente d'une place

Renonce

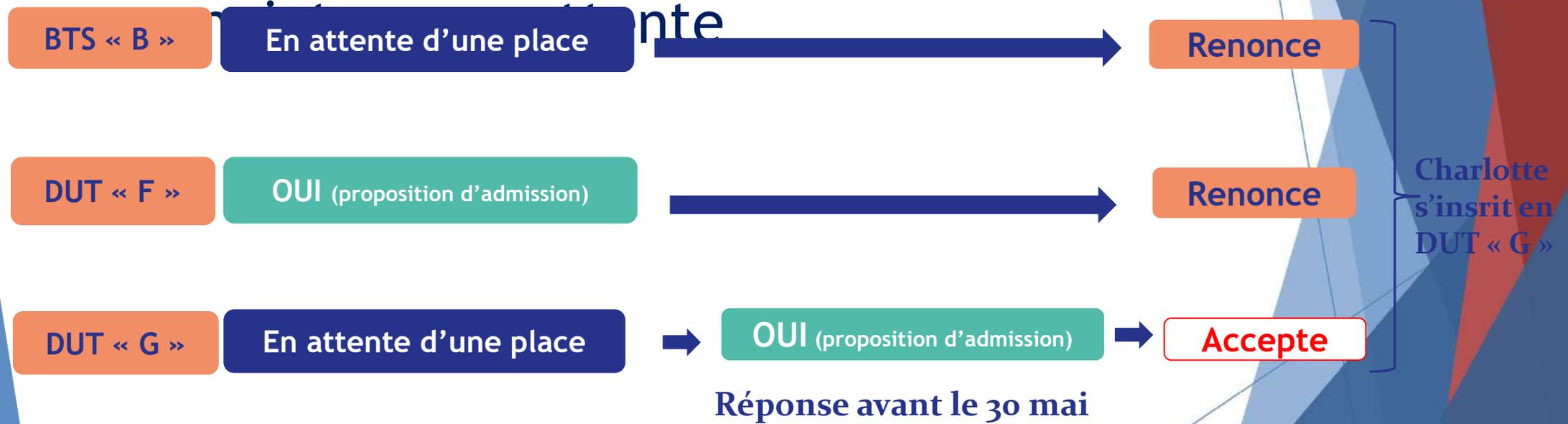
La procédure continue

La procédure continue

L'exemple de Charlotte

Le 28 mai, Charlotte reçoit une nouvelle proposition d'admission, pour le DUT « G ».

Étapes de la procédure de Charlotte au 27 mai : nouvelle proposition le 28 mai réponses de Charlotte



Après avoir accepté la proposition d'admission de son choix, le futur étudiant doit effectuer son inscription administrative dans l'établissement qu'il va intégrer

Qu'est - ce que les 3 points d'étape ?(1/2)

C'est un échange entre les candidats et la plateforme, afin de connaître leur situation et l'évolution de leur choix d'orientation et de solliciter un accompagnement le cas échéant.

2 points d'étape pour confirmer ses choix :

➤ **Point d'étape 1 : 25 juin (jusqu'au 27 juin 2019)**

➤ **Point d'étape 2 : 6 juillet (jusqu'au 8 juillet 2019)**

Pour ces deux points d'étape :

Les candidats « en attente » sur tous leurs vœux doivent indiquer les vœux « en attente » qu'ils souhaitent **maintenir**.

Les candidats qui ont déjà accepté une proposition en maintenant un ou des vœux en attente doivent **confirmer la proposition acceptée** et indiquer les vœux « en attente » qu'ils souhaitent **maintenir**.

Les candidats qui, avant l'un de ces deux points d'étape, ont déjà accepté définitivement une proposition d'admission ne sont pas concernés.

Qu'est- ce que les 3 points d'étape? (2/2)

1 point d'étape pour confirmer son choix d'inscription :

➤ **Point d'étape 3 : du 17 au 19 juillet 2019**

Les candidats qui ont accepté une proposition mais ont maintenu un/des vœu(x) en attente devront, confirmer leur choix d'inscription dans la formation acceptée.

Les candidats qui, avant ce point d'étape, ont déjà accepté définitivement une proposition d'admission ne sont pas concernés par celui-ci.

Qu'est -ce que l'option du répondeur automatique?

➔ Quand ?

A partir du 25 juin (après les épreuves écrites du baccalauréat)

➔ Pourquoi et pour qui ?

Pour éviter aux candidats qui attendent une réponse d'avoir à se connecter chaque jour sur la plateforme.

Pour les candidats ayant des vœux en attente **ET qui le souhaitent** parce qu'ils sont certains de leur choix. Cette option est facultative.

➔ Comment ?

Les candidats indiquent le(s) vœux "en attente" qu'ils préfèrent

Quelles solutions en cas de refus sur les vœux?

- Dès le 15 mai, **accompagnement possible en lycée et au CIO** pour définir un nouveau projet
- **Phase complémentaire à compter du 25 juin jusqu'au 14 septembre**: on peut reformuler des vœux sur les places restées/affichées vacantes
- La **Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur** propose, après les résultats du bac, des formations aux étudiants qui n'ont eu aucune proposition lors de la phase principale.

Cas particulier, l'année de césure

Période de **deux semestres consécutifs maximum**

La période de césure peut prendre des formes diverses :

mobilité internationale, projet professionnel, entrepreneurial, associatif, civique ou personnel, etc.

Qui est concerné ?

Les étudiants inscrits dans une formation d'enseignement supérieur.

Comment exprimer son souhait de césure sur Parcoursup ?

Lors de la saisie des vœux sur Parcoursup : Une case à cocher est dédiée à cet effet.

Est-elle accordée de droit ?

NON, c'est le président ou directeur de l'établissement qui, après l'inscription administrative de l'étudiant, ***accorde ou non cette césure.***



Cas particulier, l'apprentissage

- Il est possible de faire 10 vœux sous statut d'apprenti, dans une rubrique à part, avec saisie possible au-delà du 14 mars si le CFA le permet,
- Attention, l'admission en formation **est conditionnée** à la signature d'un contrat de travail : il faudra un employeur
- Conseil: toujours postuler en parallèle **sur des formations scolaires à temps complet**

Demander une bourse étudiante? Un logement universitaire?

- Infos sur le portail www.etudiant.gouv.fr
- Tout inscrit sur Parcoursup reçoit une connexion pour ouvrir son compte sur www.messervices.etudiant.gouv.fr
- Demandes à formuler via le **Dossier Social Etudiant, du 15 janvier au 15 mai**



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

TERMINALES 2018/2019

Premières et Terminales : 5 étapes pour mon parcours
vers l'enseignement supérieur

onisep

**MON
ORIENTATION
EN LIGNE.FR**



ÉTAPE 1



ÉTAPE 2



ÉTAPE 3



ÉTAPE 4



ÉTAPE 5

J'explore les possibles

→ 12 conseils pour s'orienter

→ Que faire après mon bac ?

→ Info métiers

→ Info filières

→ Découvrir le monde professionnel

→ Questionnaires d'auto-évaluation

Je découvre les
formations et les
parcours



J'approfondis
certaines filières pour
éclairer mes choix



Je souhaite en parler



Je prépare mon
entrée dans la vie
étudiante



20 DÉCEMBRE - 22 JANVIER
Découverte
des formations

22 JANVIER - 14 MARS INCLUS
Inscription et
formulation des vœux

15 MARS - 3 AVRIL INCLUS
Confirmation
des vœux

15 MAI - 19 JUILLET
Phase
d'admission

Je poursuis ma réflexion, je m'inscris sur Parcoursup et je formule mes vœux



Je consolide mon projet d'orientation en participant aux Journées Portes Ouvertes dans les établissements et à la semaine de l'orientation dans mon lycée

 Consulter la carte des JPO



Je m'inscris sur Parcoursup

 Comment s'inscrire ?

 Je m'inscris



Je saisis mes vœux en consultant le moteur de recherche des formations

 Comment faire des vœux ?

 Accéder à mon dossier



 **Parcoursup**
@parcoursup_info
 Participez aux Journées Portes Ouvertes des établissements qui vous intéressent pour consolider votre projet d'orientation et profitez-en pour échanger avec des étudiants ambassadeurs.
#JPO #Parcoursup
 terminales2018-2019.fr/Pres-de-chez-v...



29 janv. 2019

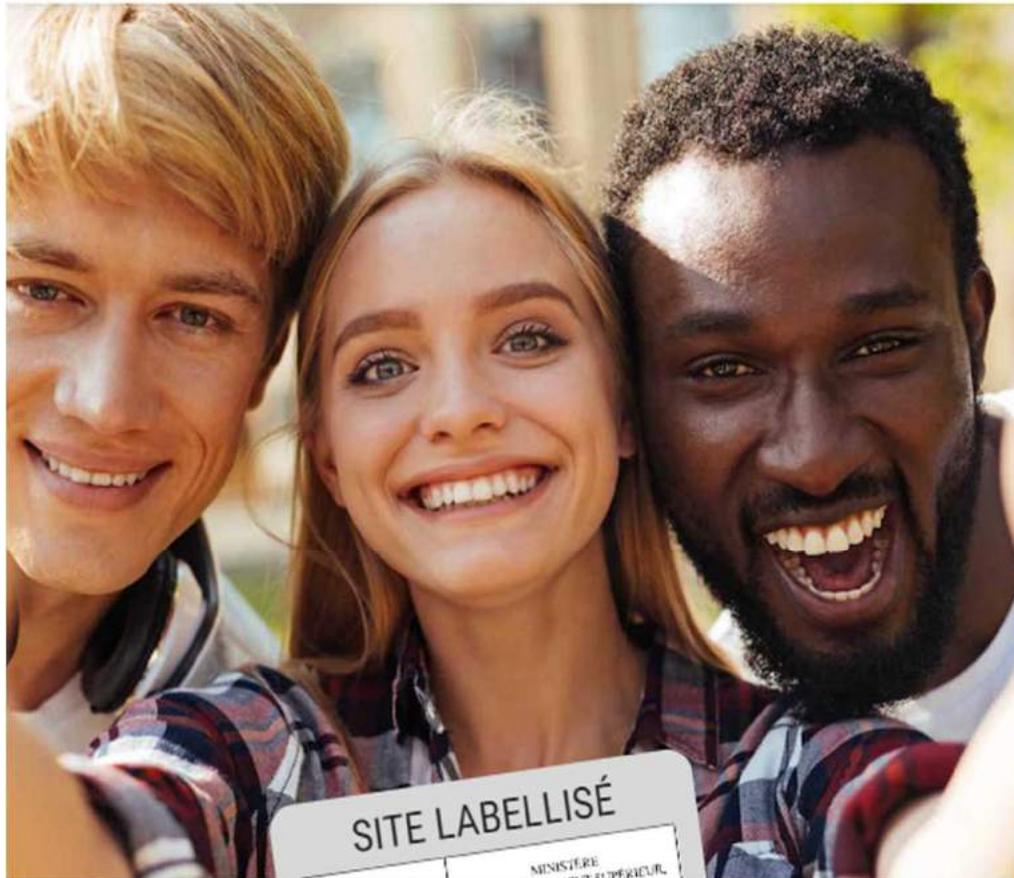
 **Parcoursup**
@parcoursup_info
 Toutes les informations sur le fonctionnement de la procédure #Parcoursup sont disponibles dans

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

Contactez-nous : 0800 400 070
Les n° pour l'outre-mer



Cherche ta voie avec ceux qui l'ont trouvée

Découvre des suggestions d'études personnalisées en fonction de tes envies et rencontre des étudiants motivés pour t'en parler !

JE M'INSCRIS >

ECHANGER SUR SES CHOIX D'ORIENTATION AU LYCEE/AU CIO

-Avec les Psychologues de l'Education Nationale –Conseillers en Orientation scolaire et professionnelle-:

- Au lycée les lundis de 9h00 à 17h00 sur rendez-vous auprès de la vie scolaire
- Au CIO, 10 rue Callot à Nancy les mercredis matins et les mardis ou mercredis après-midi en alternance sur rendez-vous au 03 83 36 73 58
- Avec mes collègues au CIO de Nancy tous les autres jours de la semaine, les samedis matins ou pendant les vacances scolaires
- Sur rendez-vous dans n'importe quel CIO de l'académie.